



Comité Bouliste Départemental de la Charente

COMPTE-RENDU de la REUNION DES PRESIDENTS DES AS DE CHARENTE MERCREDI 08 JUIN 2011 à ANGOULEME

20 heures 15 début de la réunion :

PRESENTS : PH.VIGIER (A.B.Angoulême) – H.B.RASTAU (ASV.Châteaubernard)- F.FLEURANCEAU (C.B.Cognac) – A.NICOLAS (B.Châteauneuf) – G.PLINET (B.Gondeville) – TH.GARREAU (A.B.Isle D’Espagnac) M.BLAINEAU (Mansle) – S.LACROIX (ESBANGOUMOIS)

Comité directeur CBD16 : A.MONTICO – J.P.LICHTLIN – M.JOHNSON – J.PLINET

ABSENTS EXCUSES : A.MEURAILLON – P.FONTENAUD (Barbezieux) – A.GOURRY (ABIsle D’Espagnac) – CL.BONNIN (Châteauneuf)

ABSENT : A.GENERAUX (Soyaux)

Josette PLINET remercie les personnes présentes et donne l’ordre du jour de la réunion, avant d’ouvrir la séance, une minute de silence est respectée pour nos boulistes récemment disparus, rappelons Yves PARTHONNAUD et Roland HOMON.

2010 / 2011 :

EFFECTIF DES LICENCES : Alain MONTICO

- 216 adultes
- 6 jeunes
- 3 promotions
- 21 loisirs

Il faut rappeler la mise en sommeil du club de CHASSENEUIL soit au total – 13 licences

Suite à la mise en sommeil de l’AS CHASSENEUIL, l’ESB avec le Club MANSLOIS a été dissout.

Josette PLINET rappelle que tous les présidents des AS reçoivent les dernières infos importantes –

Pour tous les championnats les affiches sont adressées avec le déroulement, le règlement sportif et l’inscription, afin que tout soit bien cadré mais nous constatons qu’il y a toujours des lacunes dues au manque de communications avec les licenciés. La commission sportive doit travailler avec le club organisateur afin de déterminer le nombre de terrains. Il serait préférable que chaque président respecte le retour pour les équipes engagées et prévienne les joueurs du début des jeux et de la tenue vestimentaire.

Comme chaque saison, nous déplorons le manque de communication au sein des clubs entre dirigeants et licenciés.

Les premiers championnats se sont bien déroulés.

Pour les régionaux, l’indemnité 12 €50 / joueur que le CBD16 verse le soir de la qualification départementale.

Concernant la quadrette 4^{ème} division qui sera finaliste départementale, elle devra disputer une phase régionale pour la qualification au France. Qui versera le CBRPOITOU en indemnité ?

Alain MONTICO déplore le manque d’un cahier des charges du CBRPOITOU écrit remis à jour régulièrement.

Josette PLINET précise qu’elle le demande à chaque réunion.

Si c’est la Charente qui se qualifie nous aviserons.

Josette PLINET déplore que certaines applications qui nous arrivent en cours de saison.

ORGANISATION DES CONCOURS :

Josette PLINET rappelle que toutes affiches des concours doivent être contrôlées par le CBD16, si un changement intervenait il doit être rédigé par écrit.

Il est inacceptable que l’organisation d’un concours parte en vville, à savoir,

- les horaires doivent impérativement être respectés par rapport à l’affiche – début des jeux – arrêt – reprise
- la tenue vestimentaire pour les PROPA
- les ½ finales et les finales doivent obligatoirement se faire surtout pour un PROPA
- CONCOURS LOISIR opter pour le système AURARD afin de pouvoir faire jouer toutes les équipes inscrites mais aussi afin, que le déroulement se fasse correctement avec des horaires respectables.

CATEGORISATION :

Sébastien LACROIX les fiches de participations : retour dans un délai correct – globalement les fiches sont bien remplies .Quelques exceptions.

Par contre, il demande que le complémentaire d'un concours 32 doubles ou quadrettes ne soit pas remonté en 32 ce n'est pas compatible dans BOULY.

Josette PLINET insiste sur l'importance du travail de l'assesseur.

TRESORERIE : Martine JOHNSON

Tous les clubs ont payé leur 1^{er} acompte – le CBD a payé les 2 acomptes à la FFSB soit 2.590 € chacun et le 1^{er} acompte du CBR soit 1.607 € 30

A partir de cette saison, chaque CBD du Poitou doit participer au frais de l'ETR pour les jeunes, le calcul se fait en des dépenses fait au prorata des clubs alors que pour le congrès régional il avait été mentionné au prorata des licences adulte.

N'ayant rien d'écrit, nous ne pouvons pas contester.

Le club de CHASSENEUIL A réglé tout l'arriéré du au CBD16

L'ARBITRAGE : Jean-Pierre LICHTLIN

Tous les concours ou championnats ont été honorés d'un ou de deux arbitres.

Jean-Pierre LICHTLIN demande le verdict pour l'incident à ANGOULEME, Alain MONTICO et Philippe VIGIER précisent que ce n'était qu'un malentendu avec l'arbitre du jour Jean-Clade DELLE CASE et que tout a été réglé sur place le même jour.

Michel MARTIN arbitrera à GONDEVILLE pour remplacer Francis FLEURANCEAU

Un examen d'arbitre est prévu en septembre à SAINTES (BD17) Alain MONTICO enverra à chaque club les directives sur le contenu de cet examen et remise à niveau.

LES JEUNES : Thierry GARREAUD

Thierry GARREAUD se dit déçu par le manque de motivation de nos jeunes, pour certain nous n'avons même pas de réponse. Nous avons fait plusieurs journées qui se sont bien déroulées.

Gaston PLINET fait remarquer le manque d'intérêt des jeunes lors d'un après midi stage à Gondeville 2 jeunes seulement ont participé, ce n'est pas encourageant pour l'avenir.

LES FEMININES :

Josette PLINET déplore le manque de motivation des féminines, la participation aux éliminatoires a été correcte, seul l'absence des FEM.3^{ème}. LES ACTIONS ? Nous devons faire des entraînements suite à la journée qui avait été faite et qui avait sensibilisée les féminines mais depuis plus rien .Nous avons des clubs qui sont prêts à nous recevoir mais faudrait il que la commission soit plus active

Un projet régional a été émis de créer un club sportif féminin.

LES VETERANS :

Gaston PLINET, bon déroulement du début de saison des rencontres

LA SPORTIVE :

Francis FLEURANCEAU retrace les différents et principaux résultats des championnats départementaux et régionaux Il remercie les clubs pour la bonne organisation et la préparation des sites.

2011/2012

Le calendrier 2011/2012 :

- concours PROPA, nous avons été contraint de modifier la date de l'ISLE D'ESPAGNAC qui avait été demande face à CHATELLERAULT
- concours PROMO et LOISIR pas de problème
- Pour les éliminatoires, nous avons désigné le lieu avec l'accord des responsables des AS
- 2 équipes repartent en NAT 4 l'ESB ANGOUMOIS - le C.B.COGNAC avec l'ASVERIERS et GONDEVILLE en double appartenance
- Nouvelle poule de cinq

L'ébauche du calendrier va être faite par Sébastien LACROIX

ALAIN MONTICO recommande aux présidents d'être vigilants pour la demande des licences, une fiche sera adressée à chaque club qui devra bien contacter tous les licenciés afin de répondre par écrit dans les délais imposés. Il faudra mentionner les changements d'adresse

Création d'une nouvelle ESB ASVERRIERS / BARBEZIEUX / MANSLE suite à la dissolution des ESB CHASSENEUIL/MANSLE et ASV/BB

Présentation du nouveau tarif des licences et du sport boules magazine

AVENIR DU CHAMPIONNAT DES AS 3^{ème} et 4^{ème} DIV :

Josette PLINET explique que lors du congrès de la FSB à LYON avait été présenté une modification stipulant la suppression du championnat de France des AS 3^{ème} et 4^{ème} division, et de ce fait, se limiterait à un championnat au niveau régional .En raison de nombreuses divergences sur le contenu du projet, il n'a pas été voté.

Aujourd'hui, nous devons voter pour ou contre l'arrêt de ce championnat de France :

Tour de table des présidents AS et ESB, Josette PLINET fait savoir que la Boule Barbezilienne a voté par écrit

RESULTAT : 9 contre l'arrêt du championnat

Josette PLINET répondra à la FFSB

LE TOUR DE TABLES DES PRESIDENTS

Sachant que chaque président ou représentant des AS se sont exprimés lors des différents débats il n'y a pas d'autre intervention

QUESTIONS DIVERSES

Francis FLEURANCEAU fait part de la présence de Monsieur Jean-Claude POYOT lors du 128 doubles 5^{ème} GRAND PRIX DE LA VILLE DE COGNAC, il a participé au gentleman à l'issu duquel il a remis la médaille d'or à Messieurs GUIBERT et CIBIAL présidents d'honneur du club et toujours licenciés malgré leur âge.

Il est 23 heures fin de la réunion